

# La Lettre du CRJFC



## Au sommaire de ce numéro

Éditorial

Interventions des membres du CRJFC

Publications des membres du CRJFC

Manifestations 2<sup>e</sup> semestre 2023

Manifestations 1<sup>er</sup> semestre 2024

Soutenances

Vie du laboratoire

## Éditorial

Nous sommes heureux d'avoir pu commencer à travailler avec la nouvelle équipe du conseil de laboratoire, renforcée par la nomination d'Henri Bouillon (UFR STGI) et l'élection de Tatiana Roux, représentante des doctorants. Les deux chantiers qui nous paraissent prioritaires ont ainsi pu être abordés.

Les discussions que nous avons engagées portent notamment sur la méthode qui peut nous permettre de dynamiser nos activités et faire émerger des projets de recherche structurants. Il s'agit ainsi de stimuler et de coordonner les projets collectifs menés au sein des axes de recherche, mais aussi de parvenir à identifier certaines thématiques inter-axes susceptibles d'associer le plus grand nombre. Différentes pistes ont été évoquées en ce sens, notamment « la jurisprudence », « la prostitution ». Ces questions relatives à la politique scientifique du CRJFC seront évoquées à l'occasion de réunions auxquelles vous serez conviés.

Par ailleurs, nous avons eu le plaisir de rencontrer les doctorants pour entendre ce qu'ils avaient à nous dire de leurs besoins et de leurs attentes. Les échanges furent riches. Beaucoup de doctorants nous ont fait part de leur souhait de poursuivre une carrière universitaire. Les liens qu'ils peuvent établir avec le Centre sont donc d'autant plus précieux. Ils nous ont également assurés de leur motivation à s'impliquer dans les différents événements scientifiques du Centre et de ses membres. Aussi, nous vous invitons à les y convier systématiquement. Enfin, les doctorants envisagent d'organiser, au mois d'octobre, une journée d'actualité. Conscients que le travail doctoral, malgré sa richesse, les enferme parfois dans leur sujet de thèse, ils se réjouissent de pouvoir échanger sur des problématiques d'actualité à l'occasion de cette journée. Vous serez bien entendu invités à assister, mais aussi à participer, à cette journée qui s'annonce passionnante. Rendez-vous en octobre !

Nous comptons sur vous et restons à votre disposition.

Christophe Geslot et Eliaz Le Moulec



## Interventions des membres du CRJFC Juillet - Décembre 2023

### **Alexandre Desrameaux**

« Droit, monnaie, espace et souveraineté », Colloque « Espace et Droit », ICES, La Roche-sur-Yon, 23 et 24 novembre 2023.

### **Olympe Dexant-de Bailliencourt**

« La production normative de l'AMF (règlement général, doctrine) », *Les vingt ans de l'Autorité des marchés financiers*, dir. scientifique S. Neuville et N. Rontchevsky, Paris, 24 novembre 2023.

### **Benoît Géniaut**

« RSE et droit social européen et international : quelle juridification de la RSE ? », Colloque international, *10<sup>e</sup> Journée méditerranéenne Contrat international, arbitrage et médiation : vers un principe général de RSE et/ou de devoir de vigilance*, dir. Filali Osman, Besançon, 30 novembre 2023.

### **Christophe Geslot**

Participation à l'émission « Dimanche en Politique (sur le Sénat) », France 3 Franche-Comté, 17 septembre 2023.

Interview *L'Est Républicain* (dossier à l'occasion du 65<sup>e</sup> anniversaire de la Constitution), 23 octobre 2023, p. 3.

### **Sâmi Hazoug**

« Le juge de la rétractation : Identité et office », *Le référé rétractation*, dir. scientifique, Sylvie Pierre Maurice, Strasbourg, 8 décembre 2023.

« Procédures civiles accélérées. L'actualité du référé », *Journée pluridisciplinaire des procédures rapides et accélérées*, dir. scientifique Sylvie Pierre Maurice, Strasbourg, 30 novembre 2023.

### **Leila Lankarani**

« La source universelle de la responsabilité sociale des entreprises : genèse et dimension onusienne », Colloque international, *10<sup>e</sup> Journée méditerranéenne Contrat international, arbitrage et médiation : vers un principe général de RSE et/ou de devoir de vigilance*, dir. Filali Osman, Besançon, 30 novembre 2023.

### **Béatrice Lapérou-Schneider**

« La Convention judiciaire d'intérêt public : réponse disproportionnée à une situation disproportionnée ? », Colloque *La disproportion en droit pénal et en procédure pénale*, dir. O. Sautel et M.-C. Sordino, Montpellier, 1<sup>er</sup> décembre 2023.

« Accès à la justice pénale et participation des victimes à travers les associations en France », Conférence, Montréal, 6 octobre 2023.

« L'évolution du droit pénal français en matière de santé et sécurité au travail en temps de crise : Quelle responsabilité ? Quelles évolutions ? Quelles perspectives ? », 6<sup>e</sup> Congrès du Comité international des pénalistes francophones, *Droit pénal et crise*, dir. A. Stylios, S. Roy, J.-P. Céré, Université de Laval, Québec, 28 et 29 septembre 2023.

### **Cédric Latil**

« RSE et droit international privé : quel juge compétent ? Quel droit applicable ? », Colloque international, *10<sup>e</sup> Journée méditerranéenne Contrat international, arbitrage et médiation : vers un principe général de RSE et/ou de devoir de vigilance*, dir. Filali Osman, Besançon, 30 novembre 2023.

### **Christine Lebel**

« Éthique : forces et faiblesses des coopératives agricoles », *La coopérative, idéaltype de l'ESS et de l'entreprise éthique ?*, dir. K. Rasolonoromalaza, Université de Franche-Comté, Besançon, 23 novembre 2023.

« Legal constraints of enotourism in France (Contraintes légales de l'œnotourisme en France) », « 1er Congrès international relatif à l'œnotourisme, 23-25 oct. 2023 au Portugal (Santa Marta de Penaguião, Douro) / 1er nov. 2023 Argentine et 12 et 13 nov. 2023 Brésil (<https://tourismlaw.pt/program-of-1st-world-congress-about-wine-tourism-and-the-law>) », dir. Carlos Torres, Institut supérieur du tourisme et de l'hôtellerie d'Estoril (ESHTE).

### **Vincent Lebrou**

« L'encadrement doctoral a-t-il vraiment changé ? Premiers résultats d'une enquête sur les sciences juridiques en France », 5<sup>e</sup> colloque du RESUP, Fin d'un monde, nouveau monde ? Penser les changements des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche, Université Grenoble Alpes, 18-20 octobre 2023 (avec Luc Sigalo Santos).

### **Eliaz Le Moulec**

« RSE et droit pénal international », Colloque international, *10<sup>e</sup> Journée méditerranéenne Contrat international, arbitrage et médiation : vers un principe général de RSE et/ou de devoir de vigilance*, dir. Filali Osman, Besançon, 30 novembre 2023.

### **Delphine Martin**

« Les stratégies de protection en droit de la propriété intellectuelle dans le contexte des coopératives », *La coopérative, idéaltype de l'ESS et de l'entreprise éthique ?*, dir. K. Rasolonoromalaza, Université de Franche-Comté, Besançon, 23 novembre 2023.

### **Coralie Mayeur-Carpentier**

« La Facilité européenne pour la paix », colloque de l'Association française de droit de la sécurité et de la défense (AFDSD), Strasbourg, 29 novembre 2023.

« Les mesures restrictives, redoutable outil d'affirmation de l'identité de l'Union européenne », colloque Paxa Europa, dir. Pierre-Yves Monjal, Tours, 9 novembre 2023.

### **Filali Osman**

« La *Lex Mercatoria mediterranea* comme source de la RSE : quelle contribution des codes de conduite et des clauses contractuelles types dans la mise en œuvre d'un devoir de vigilance », Colloque international, *10<sup>e</sup> Journée méditerranéenne Contrat international, arbitrage et médiation : vers un principe général de RSE et/ou de devoir de vigilance*, dir. Filali Osman, Besançon, 30 novembre 2023.

**Interventions des  
membres du CRJFC  
Juillet - Décembre  
2023**



## Interventions des membres du CRJFC Juillet - Décembre 2023

### **Kristina Rasolonomalaza**

Présidence des 3 tables rondes journée d'étude interdisciplinaire *La coopérative, idéaltype de l'ESS et de l'entreprise éthique ?*, Université de Franche-Comté, Besançon, 23 novembre 2023. :

- « Table ronde n°1 : La constitution d'une éthique fondamentale objective pour les coopératives »
- « Table ronde n°2 : L'élaboration du projet d'utilité sociale, éthique fondamentale subjective expresse »
- « Table ronde n°3 : Éthique et action : les coopératives ont-elles besoin d'une politique RSE ? »

« Éthique protestante et esprit du coopérativisme », *La coopérative, idéaltype de l'ESS et de l'entreprise éthique ?*, dir. K. Rasolonomalaza, Besançon, 23 novembre 2023.

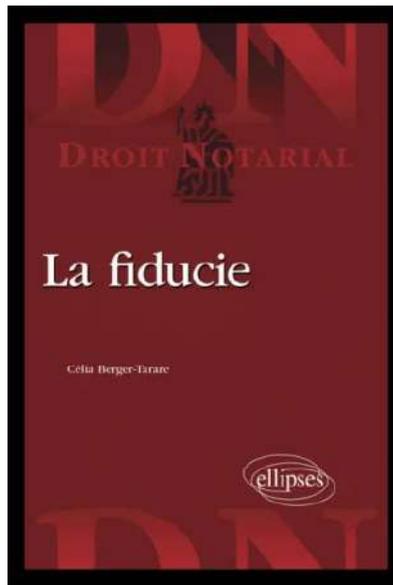
### **Catherine Tirvaudey**

« Formation des conventions relatives au procès. Regard du processualiste », colloque *Les nouvelles figures contractuelles relatives au procès*, Paris, ENM, 11 octobre 2023.

« L'injonction aux MARD », Colloque *Retour sur les décrets de procédure 2021-2022 : volonté simplificatrice mais réelles complexités*, Strasbourg, 18 novembre 2023.

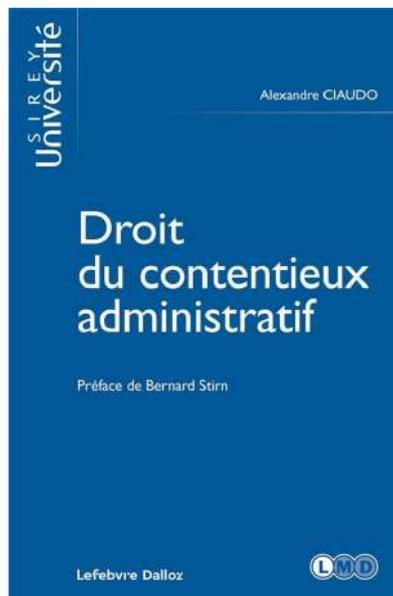
**Célia Berger-Tarare**

*La fiducie*, Ellipses, coll. « Droit notarial »,  
222 p.



**Alexandre Ciaudo**

*Droit du contentieux administratif*, Dalloz,  
coll. « Sirey Université », 2023, 784 p.,  
préface de Bernard Stirn.



*Kaamelott, la légende juridique*, PUFC, 2023  
(direction avec Yann Basire et Anne-Laure  
Mosbrucker)



Publications des  
membres  
du CRJFC  
Juillet - Décembre  
2023

Ouvrages

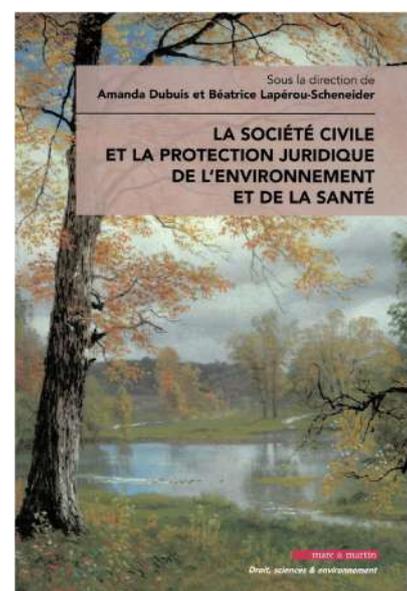
**Charles Fortier, Marie-Odile Peyroux-Sissoko** (direction avec Anne-Laure Cassard-Valembois)

*Pouvoir et contre-pouvoirs. Mélanges en l'honneur du professeur Bertrand Mathieu*, LGDJ, 720 p., 2023



**Amanda Dubuis, Béatrice Lapérou-Schneider** (dir.)

*La société civile et la protection juridique de l'environnement et de la santé*, 2023, Mare & Martin, 455 p.

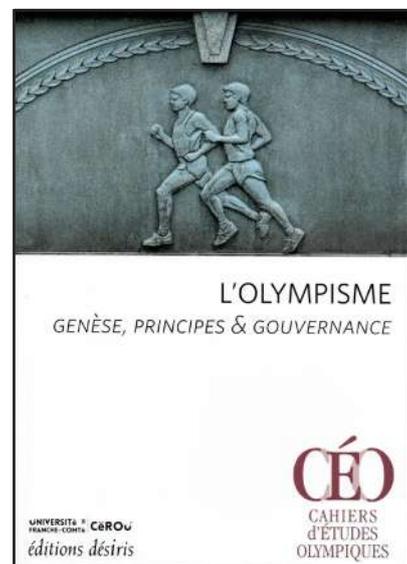


## Publications des membres du CRJFC Juillet - Décembre 2023

### Ouvrages

**Béatrice Lapérou-Schneider** (direction avec Eric Monnin)

*L'Olympisme, Genèse, Principes & Gouvernance*, Désiris, coll. « Cahiers d'Études Olympiques », 1, 2023.



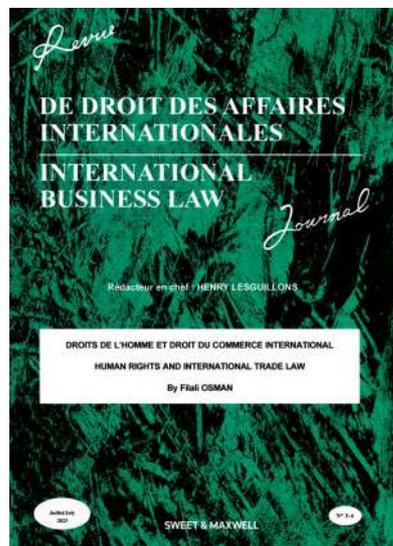
**Vincent Lebrou** (coordination avec Lola Avril, Samuel B. H. Faure)

"*C'est la crise !*" *Contribution à une sociologie politique de l'action publique européenne*, Lausanne, Peter Lang, coll. « La fabrique du politique », 2023.



**Filali Osman** (dir.)

Dossier « Droits de l'Homme et droit du commerce international », *Revue de droit des affaires internationales*, n°3-4, juillet 2023, p. 267-520.



Publications des  
membres du CRJFC  
Juillet - Décembre  
2023

Ouvrages

**Publications des  
membres du CRJFC  
Juillet - Décembre  
2023**

**Chapitres  
d'ouvrages, articles,  
commentaires**

**Célia Berger-Tarare**

« La fiducie d'utilité sociale ou la société civile au service de l'environnement - Perspectives québécoises », B. Lapérou-Schneider et A. Dubuis (dir.), *La place de la société civile dans la protection juridique de l'environnement et de la santé*, Mare & Martin, p. 425-438.

« L'action précède le droit ou l'injustice institutionnalisée ? L'exemple de l'*use* et du *trust* en droit anglais », *Opinio Juris in Comparatione*, Vol. 1, 2023/1, p. 219.

**Henri Bouillon**

« La société civile, acteur indépendant ou représentation idéologique », A. Dubuis et B. Lapérou-Schneider (dir.), *La société civile et la protection juridique de l'environnement et de la santé*, 2023, Mare & Martin, 2023, p. 19-31.

**Juliette Brunie**

« L'articulation entre licenciement verbal et rupture conventionnelle consécutifs. Cour de cassation (soc.), 11 mai 2023, n° 21-18.117 », *Revue de droit du travail*, 7-8, 2023, p. 473 s.

**Carole Chevilly-Hiver**

« Les obligations réelles environnementales », A. Dubuis et B. Lapérou-Schneider (dir.), *La société civile et la protection juridique de l'environnement et de la santé*, 2023, Mare & Martin, 2023, p. 135-148.

**Hélène De Pooter**

« Hard et Soft Law : les sources du droit international au défi des changements climatiques », Sandrine Maljean-Dubois, Jacqueline Peel (eds), *Climate Change and the Testing of International Law / Le droit international au défi des changements climatiques*, Brill, coll. « Centre for Studies and Research in International Law and International Relations Series », 2023, chap. 3, p. 85-114.

« One Health in the Pandemic Negotiations » (p. 11-15), *Averting a Collision Course? Beyond the Pandemic Instrument and the International Health Regulations*, Geneva, Graduate Institute of International and Development Studies, Global Health Centre, 2023, 26 p.

« Pathogens and data sharing, and equitable access to benefits », in The International Law Association (ILA), *Report of the 80th Conference held in Lisbon, June 2022*, vol. 79, London, 2023.

**Alexandre Desrameaux**

« Les réformes fiscales de Sully : un cheminement vers l'ordre juste », *Revue européenne et internationale de droit fiscal (REIDF)*, Bruylant, n° 3, déc. 2023 p. 313-322.

**Olympe Dexant-de Bailliencourt**

« Dérogation ORPEA : quand l'intérêt des personnes âgées prime celui des actionnaires », *Droit des sociétés* n° 8-9, août-septembre 2023, p. 58.

« Publication par l'émetteur des recommandations des agences de conseil en vote : observations tirées du cas ATOS », repère 11, *Droit des sociétés* n° 12, décembre 2023, p. 1.

« Délimitation de la compétence internationale de l'AMF », comm. 127, *Droit des sociétés* n° 11, novembre 2023, p. 59.

### Nicolas Di Camillo

« Un déremboursement qui ne dit pas son nom », *Dr. soc.* 2023, p. 729.

« La réforme des retraites à l'épreuve de la sincérité de son examen. À propos de l'adoption de la loi du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 », *Dr. ouvr.* 2023, p. 492.

### Amanda Dubuis

« L'accès de la société civile aux juges européens en matière de protection de l'environnement et de la santé », A. Dubuis et B. Lapérou-Schneider (dir.), *La société civile et la protection juridique de l'environnement et de la santé*, 2023, Mare & Martin, p. 253-276.

### Charles Fortier

« Le régime français de l'alerte – Éléments de cadrage », Gwenola Bargain et Christina Koumpli (dir.), *L'avenir de la protection des lanceurs d'alerte dans l'Union européenne*, Mare & Martin, 2023, p. 17-32.

« Le droit de l'activité professionnelle », Christophe Roux et Christophe Testard (dir.), *Aux confins du droit administratif*, LGDJ-Lextenso, 2023, p. 233-253.

« Expression universitaire, liberté, déontologie – Hommage au professeur Mathieu », Anne-Laure Cassard-Valembos, Charles Fortier, Marie-Odile Peyroux-Sissoko (dir.), *Pouvoir et contre-pouvoirs*, mélanges en l'honneur du professeur Bertrand Mathieu, LGDJ, 2023, p. 233-237.

### Bénoît Géniaut

« De quel droit ? La relation amoureuse au prisme du droit et du non-droit du travail », Dossier « Amours et Désamours dans l'entreprise », *Dr. soc.*, 2023.

### Christophe Geslot

« La dissolution de l'Assemblée nationale sous la Ve République », Michel Verpeaux (dir.) *Annales de droit constitutionnel 2024*, Dalloz, 2023, p. 154-162.

« Référendum d'initiative partagée : le Conseil constitutionnel sort son parapluie (Commentaire des décisions n° 2023-4 RIP du 14 avril 2023 et n° 2023-5 RIP du 3 mai 2023) », *Politeia*, 2023, n° 43, p. 13-20.

### Sâmi Hazoug

« Finances à référentiel religieux », *Lamy Contrats internationaux Droit du commerce international*, étude 470 (création), août 2023.

« Le référentiel religieux dans le droit du commerce international, véhicule de diffusion des droits de l'Homme ? », Filali Osman (dir.) dossier « Droits de l'Homme et droit du commerce international », *Revue de droit des affaires internationales* n°3-4, juillet 2023.

Chronique de procédure civile européenne et internationale, Chronique semestrielle publiée chez Lexbase Hebdo, éd. privée, parution le 20 juill. 2023, no 954, en collaboration avec Sylvie Pierre Maurice (droit processuel), contribution personnelle : compétence et exécution (13 décisions analysées), obs. sur :

- CJUE, 30 mars 2023, aff. C-343/22, PT c/ VB : Convention de Lugano du 30 octobre 2007 (Lugano II) : Exécution – Décision rendue par défaut – Acte introductif d'instance.

Publications des  
membres du CRJFC  
Juillet - Décembre  
2023

Chapitres  
d'ouvrages, articles,  
commentaires

## Publications des membres du CRJFC Juillet - Décembre 2023

### Chapitres d'ouvrages, articles, commentaires

- Cass. 1re civ., 11 janvier 2023, no 21 21.168, FS D : Convention de Lugano du 16 septembre 1988 – Exequatur – Prescription (non).
- Cass. civ. 1re, 22 mars 2023, no 21 25.336, F-B : Règl. CE no 44/2001 du Conseil du 22 décembre 2000 – Bruxelles I : Exécution – Caractère exécutoire – Saisies – Responsabilité.
- Cass. civ. 1re, 25 mai 2023, nos 22-12.299 et 22-12.469, F-B : Règl. CE no 44/2001 du Conseil du 22 décembre 2000 – Bruxelles I : Exécution – Effet suspensif – Signification.
- Cass. civ. 1re, 1er mars 2023, no 21-23.510, F-B : Règl. CE no 44/2001 du Conseil du 22 décembre 2000 – Bruxelles I : Exequatur – Partie intéressée.
- CJUE, 8 juin 2023, aff. C-567/21, BNP Paribas SA c/ TR : Règl. CE no 44/2001 du Conseil du 22 décembre 2000 – Bruxelles I : Reconnaissance – Concentration des demandes.
- CJUE, 27 avril 2023, aff. C-352/21, A1, A2 c/ I : Règl. UE no 1215/2012 du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2012 Bruxelles I bis : Compétence – Assurance – Clause attributive de juridiction.
- Cass. com., 8 février 2023, no 21-13.536, FS-B : Règl. UE no 1215/2012 du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2012 Bruxelles I bis : Compétence – Matière contractuelle – Lieux de livraison.
- Cass. civ. 1re, 11 janvier 2023, no 21-17.092, F-B : Règl. UE no 1215/2012 du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2012 Bruxelles I bis : Compétence – Registre public.
- CJUE, 9 mars 2023, aff. C-177/22, JA c/Wurth Automotive GmbH : Règl. UE no 1215/2012 du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2012 Bruxelles I bis : Compétence – Qualité de consommateur – Impression créée.
- CJUE, 16 février 2023, aff. C-393/21, Lufthansa Technik AERO Alzey GmbH : Règl. CE n° 805/2004 du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004 : Exécution – Circonstances exceptionnelles – Aménagement – Répartition des pouvoirs.
- CJUE, 30 mars 2023, aff. C-651/21, M. Ya. M. : Règl. UE no 650/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 : Succession – Renonciation – Inscription.
- CJUE, 20 avril 2023, aff. C-291/21, Starkinvest SRL : Règl. UE no 655/2014 du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 : Astreinte – Mesure conservatoire.

#### Matthieu Houser

« La prise en compte des critères de charge dans un dispositif de péréquation n'est pas une obligation pour le législateur », *AJCT*, 11, 2023, p. 631 s.

#### Leila Lankarani

« Frontières et lex sportiva », E. Monnin, B. Lapérou-Schneider (dir.), *L'Olympisme, Genèse, Principes et Gouvernance*, Désiris, 2023, p. 164-179.

« *L'amicus curiae* de la société civile dans le contentieux du droit international économique mettant en cause les questions de santé et/ou d'environnement : accès et traitement sous interrogation », A. Dubuis et B. Lapérou-Schneider (dir.), *La société civile et la protection juridique de l'environnement et de la santé*, Mare & Martin, 2023, p. 403-423.

« De la protection arbitrale des droits de l'homme et des traits dits inhérents à l'arbitrage », Filali Osman (dir.) dossier « Droits de l'Homme et droit du commerce international », *Revue de droit des affaires internationales* n°3-4, juillet 2023, p. 455-469.

### **Béatrice Lapérou-Schneider**

« Vers une plus grande efficacité de l'action civile associative en matière environnementale et de santé publique », A. Dubuis et B. Lapérou-Schneider (dir.), *La société civile et la protection juridique de l'environnement et de la santé*, 2023, Mare & Martin, p. 373-400.

« L'imputabilité de la faute pénale aux personnes morales, pluralité de réponses à une question singulière. De quelques propositions d'évolution du droit français à la lumière du droit canadien », B. Py, J.-F. Seuvic et M. Martinelle (dir.), *Mélanges en l'honneur de Frédéric Stasiak. Le droit pénal des affaires, du singulier au pluriel*, EDUL, 2023, p. 239-254.

« Le capital social des sociétés d'exercice libéral vétérinaires doit être détenu au moins pour moitié par des vétérinaires exerçant en leur sein sous peine de radiation du tableau de l'ordre », comm. CE, 4e et 1re ch. réunies, 10 juil. 2023, n° 455 961, RGDM 2023, p. 193-195.

« De quelques précisions relatives à la composition des juridictions disciplinaires vétérinaires et à la procédure applicable devant elles », comm. CE, 4e ch., 26 mai 2023, n° 459 342, RGDM 2023, p. 197-198.

« Violations des droits de l'homme dans le cadre du commerce international : quel rôle pour le droit pénal ? / Human rights violations in international trade which role for criminal Law » (co-rédigé avec A. Manirabona), Filali Osman (dir.) dossier « Droits de l'Homme et droit du commerce international », *Revue de droit des affaires internationales* n°3-4, juillet 2023, p. 471-487.

« Retour sur les conditions encadrant le signalement opéré par un médecin », comm. CE, 4e et 1re ch., 5 juil. 2022, n° 448015, RGDM 2023, p. 154-155

« Dernière précision sur la possibilité pour les médecins de communiquer entre eux les informations dont ils ont connaissance dans le cadre de leurs fonctions », comm. CE, 4e et 1re ch., 15 nov. 2022, n° 441387, RGDM 2023, p. 155-157.

Actualisation de Chapitres Droit pénal du travail, *Lamy Droit pénal des affaires* 2024, éd. Wolters Kluwer

- Introduction au droit pénal du travail,
- Le droit pénal des accidents au travail,
- Harcèlements moral et sexuel au travail,
- Le droit pénal des discriminations au travail,
- Les délits d'exploitation par le travail,
- Les délits d'entrave aux institutions représentatives du personnel et aux droits y afférents,
- Le travail dissimulé.

Actualisation « La partie civile », Dictionnaire *Lamy Droit pénal général*.

### **Cédric Latil**

« Déplacement illicite d'un enfant sans mise en œuvre de la procédure de retour prévue par la Convention de La Haye », *AJ Famille*, 7, juil. 2023, p. 413 s.

**Publications des  
membres du CRJFC  
Juillet - Décembre  
2023**

**Chapitres  
d'ouvrages, articles,  
commentaires**

## Publications des membres du CRJFC Juillet - Décembre 2023

## Chapitres d'ouvrages, articles, commentaires

### Christine Lebel

« Sécurité et souveraineté alimentaire : entre agronomie et agroécologie », M. Depincé et C. Ribot (dir.), « Droit de l'alimentation : nourrir, soigner, protéger », Presses universitaires de la Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier, 2023, p. 37-47.

« La participation aux instances décisionnelles en droit rural : les zones de non-traitement », A. Dubuis et B. Lapérou-Schneider (dir.), *La société civile et la protection juridique de l'environnement et de la santé*, Mare & Martin, 2023, p. 113-122.

« Comment accompagner les agriculteurs en difficulté ? », *Revue Française de comptabilité*, nov. 2023, n° 580, p. 48-51.

« La régulation de l'accès au foncier agricole par les opérations sociétaires », *Droit et patrimoine*, octobre 2023, n° 339, p. 12-17.

Modalités de prorogation de la société dans l'année suivant la date d'expiration (note sous Cass. com., 30 août 2023, n° 22-12.084), *JCP E* 2023, 1373.

« Compétence liée du juge-commissaire en matière de désignation d'un créancier institutionnel en qualité de contrôleur (obs. sous Cass. com. 25 oct. 2023, n° 22-16.907) », *Dalloz actualité* 28 novembre 2023.

« Prescription de l'action en nullité du bail pour défaut d'autorisation d'exploiter (note sous Cass. 3e civ., 26 oct. 2023, n° 21-24.231) », *Lexbase Hebdo Droit Privé* n° 966, 30 nov. 2023.

« Exception d'inexécution et manquement à l'obligation de délivrance du bailleur (note sous Cass. 3e civ., 6 juill. 2023, n° 22-15.923) », *Rev. loyers* nov. 2023, p. 510.

« Caractéristiques de l'action en revendication du bail statutaire (note sous Cass. 3e civ., 25-05-2023, n° 21-23.007, FS-B) », *Rev. Loyers* oct. 2023, n° 1040 p. 426.

« Restitution de l'indu pour cause d'erreur dans l'état de collocation (note sous Cass. com., 04 oct. 2023, n° 22-15.456) », *Lexbase Hebdo Affaires*, n° 773, 26 oct. 2023.

« Résolution du plan : nécessité de caractériser la cessation des paiements du débiteur (note sous Cass. com. 14 juin 2023, n° 21-21.540) », *Gaz. Pal.*, 19 sept. 2023, n° 29, p. 51.

« La procédure de retrait rend la cession de parts impossible (note sous Cass. 3e civ., 25 mai 2023, n° 22-17.246, FS-B) », *JCP E* 2023, 1223.

« Exploitation agricole en difficulté : l'expérimentation des tribunaux des affaires économiques adoptée », *AgriDroit* (<https://www.agridroit.fr>), *Quinzomadaire* n° 15 du 22 août 2023.

### Vincent Lebrou

« Sociologie politique de la crise européenne », in Lola Avril, Samuel B. H. Faure, Vincent Lebrou (dir.), *"C'est la crise !" Contribution à une sociologie politique de l'action publique européenne*, Lausanne, Peter Lang, 2023, p. 31-52. (avec Lola Avril, Samuel B. H. Faure)

« Une ambition politique détournée. Les acteurs locaux de la politique de cohésion et leurs usages des fonds européens face aux « crises » européennes », Lola Avril, Samuel B. H. Faure, Vincent Lebrou (dir.), "C'est la crise !" *Contribution à une sociologie politique de l'action publique européenne*, Lausanne, Peter Lang, 2023, p. 75-100.

« Participative jusqu'à la victoire ? Sur le succès de la liste "Strasbourg écologiste et citoyenne" à l'élection municipale de 2020 », Myriam Bachir, Guillaume Gourgues, Rémi Lefebvre, Jessica Sainty (dir.), *Des citoyens et citoyennes à la conquête des villes. Les listes citoyennes et participatives lors des élections municipales de 2020*, CNRS Éd., 2023, p. 241-259.

### **Delphine Martin**

« La charge de la preuve pèse sur celui qui invoque l'épuisement du droit de marque sauf risque réel de cloisonnement du marché », *Dalloz Actualité*, 16 novembre 2023.

« Le tatouage d'un signe distinctif enregistré comme marque », *Revue La Peulogie* 2023/2024.

« Le droit moral de l'architecte s'exerce sur son œuvre indépendamment de la remise du support matériel au maître de l'ouvrage », *Dalloz Actualité*, 16 octobre 2023.

« La qualité d'auteur ne saurait être attribuée à celui qui la revendique en l'absence de la preuve de l'originalité de sa création, l'attribution contractuelle de la propriété intellectuelle n'étant pas en elle-même suffisante à conférer la titularité des droits d'auteur », *RJCom* octobre 2023.

« La personne protégée, titulaire de droits d'auteur ? », *Gazette Drouot* n°30, septembre 2023.

### **Chantal Mathieu**

« Les salariés, chevilles ouvrières de l'action en justice en matière de santé publique et d'environnement », A. Dubuis et B. Lapérou-Schneider (dir.), *La société civile et la protection juridique de l'environnement et de la santé*, 2023, Mare & Martin, 2023, p. 237-250.

« Les limites de la séduction », Dossier « Amours et Désamours dans l'entreprise », *Dr. Soc.*, 2023, p. 959. (avec F. Terryn-Casalta).

« Travail à domicile et télétravail », *Répertoire Dalloz Travail*, décembre 2023.

« La question des droits à congés payés du salarié malade soumise au conseil constitutionnel ». Note sous Soc. 15 novembre 2023, *Dalloz étudiant*.

« Le contrôle des salariés par un client mystère : une énigme partiellement résolue ». Note sous Soc. 6 septembre 2023, *Dalloz étudiant*.

### **Coralie Mayeur-Carpentier**

« Chronique de droit administratif et de droit de l'Union européenne » (partie 1), *Revue française de droit administratif (RFDA)*, n° 4/2023.

### **Jérôme Melet**

« Brève histoire sur le rôle et l'influence des groupements de la société civile dans l'édiction de normes protectrices de l'animal », Olivier Le Bot (dir.), *Les mutations contemporaines du droit de l'animal*, DICE, 2023, p. 109-137.

**Publications des  
membres du CRJFC  
Juillet - Décembre  
2023**

**Chapitres  
d'ouvrages, articles,  
commentaires**

Publications des  
membres du CRJFC  
Juillet - Décembre  
2023

Chapitres  
d'ouvrages, articles,  
commentaires

**Filali Osman**

« Rapport introductif : droit du commerce international et droits de l'homme : vers une contractualisation », Filali Osman (dir.) dossier « Droits de l'Homme et droit du commerce international », *Revue de droit des affaires internationales* n°3-4, juillet 2023, p. 269-282.

**Marie-Odile Peyroux-Sissoko**

« Et si ChatGPT était directeur de thèse ? Hommage métaphorique et I-scientifique », Anne-Laure Cassard-Valembois, Charles Fortier, Marie-Odile Peyroux-Sissoko (dir.), *Pouvoir et contre-pouvoirs*, mélanges en l'honneur du professeur Bertrand Mathieu, LGDJ, 2023, p. 471-476.

« Compétitions sportives, service public et signes religieux », *RFDA* 2023. 1065.

**Jérémy Pidoux**

« Champ d'application et inconventionnalité de la procédure spécifique aux infractions en matière militaire en temps de paix. Note sous Cass. crim., 21 nov. 2023, n° 22-87.336 », *Dalloz Actualité*, déc. 2023.

« Exclusion de la présence de l'avocat du mis en cause lors de l'audition du témoin faisant suite à une séance d'identification. Note sous Cass. crim., 19 sept. 2023, n° 23-81.285 », *Dalloz Actualité*, oct. 2023.

« Poursuites au cours d'une procédure d'éloignement : retour sur l'application de la directive "retour". Note sous Cass. crim., 6 sept. 2023, n° 22-84.481 », *Dalloz Actualité*, oct. 2023.

« La méthode du client mystère : un stratagème loyal en matière pénale. Note sous Cass. crim., 27 juin 2023, n° 22-83.338 », *Dalloz Actualité*, sept. 2023.

**Rémy Prouvèze**

« Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, *Judgement* du 31 mai 2023 (Chambre d'appel), *Prosecutor v. Jovica Stanišić & Franko Simatović* (MICT-15-96-A) », *RGDIP* 2003, n° 3.

« Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, Further Decision on Félicien Kabuga's Fitness to Stand Trial du 6 juin 2023 (Chambre de première instance), *Prosecutor vs Félicien Kabuga* (MICT-13-38-T) », *RGDIP* 2003, n°3.

« L'union fait la force... ou pas ! Quelques réflexions à propos de la Fédération de Bretagne, l'autre quête vaine du Roi Arthur », Y. Basire, A. Ciaudo et A.-L. Mosbrucker (dir.), *Kaamelott, la légende juridique*, PUFC, 2023, p. 43-56.

**Fabienne Terryn-Casalta**

« Les limites de la séduction », Dossier « Amours et Désamours dans l'entreprise », *Dr. Soc.* 2023, p. 959. (avec Chantal Mathieu).

**Catherine Tirvaudey**

« Le juge de la mise en état au cœur du développement de l'amiable judiciaire », *RJA* n°28, oct 2023 (25000 signes).

« Biens insaisissables dans le Code des procédures civiles d'exécution », fasc. 10, mise à jour juillet 2023.

« Biens insaisissables en dehors du Code des procédures civiles d'exécution », fasc. 20 mise à jour juillet 2023.

## **Journée d'étude La coopérative, idéaltype de l'économie sociale et solidaire et de l'entreprise éthique ?**

Besançon, 23 novembre

dir. Kristina Rasolonoromalaza

Actes à paraître

## **Colloque international Contrat international, arbitrage, médiation et RSE : vers un principe général de RSE**

Besançon, 30 novembre

dir. Filali Osman

Actes à paraître dans la Revue de droit des affaires internationales / International Business Law Journal

## **Colloque L'ordonnance de protection civile : réflexion sur le protocole de mise en œuvre**

Besançon, 16 février

dir. Catherine Tirvaudey

9h00 : Présentation des objectifs scientifique de la journée, Catherine Tirvaudey, Professeure de droit privé, Université de Franche-Comté

9h10 : Présentation de l'ordonnance de protection civile, Anne Brobbel Dorsman Maître de conférences HDR Université de Franche-Comté

9h30 : 1re table ronde : Les acteurs judiciaires. Animation Catherine Tirvaudey

- Mme Alice Jaffro, Juge aux affaires familiales TJ Besançon
- Mme de Curraize, Procureur Adjointe TJ Besançon
- M. Yves Plantier, Président de la chambre de la famille CA de Besançon
- Maître Claude Varet, Bâtonnière du barreau de Besançon

10h 30: pause

10h 45 : 2e table ronde : les acteurs de terrain. Animation Madame Carole Ely, Directrice du CIDFF du Doubs

- Maître Sophie Lopez, Commissaire de justice à Besançon
- Mme Edith Prost, juriste CIDFF du Doubs
- Mme Catherine Gaëtan, Coordinatrice La marelle
- Mme Elsa Mougins Solidarité femme
- Mme Emmanuelle Jay France Victime

11h45 : 3e table ronde : les acteurs institutionnels. Animation Mme Mélanie Geoffroy Déléguée au droit des femmes

- Mme Elisabeth Martin, Médecin légiste
- Mme Bru, Directrice des relations avec les usagers du CHU de Besançon
- Un représentant de la Police,
- Major Stéphane Pietrzykl, Commandant la Maison de Protection des familles du Doubs représentera le Groupement de Gendarmerie départementale du Doubs
- Un représentant du service des étrangers de la préfecture du Doubs

**Manifestations**  
**2<sup>e</sup> semestre 2023**  
**et**  
**1<sup>er</sup> semestre 2024**

## **Journée d'étude Actualité du droit pénal des affaires. 1<sup>ère</sup> journée Frédéric Stasiak**

Nancy, 16 février

dir. Yann Leroy et Béatrice Lapérou-Schneider

09h20 - Atelier 1 - Responsabilité en entreprise : régime général

Animé par Béatrice Lapérou-Schneider, professeur, Université de Franche-Comté

La responsabilité pénale des cliniques privées Bruno Py, professeur, Université de Lorraine

La responsabilité pénale des personnes morales : actualité autour de la question de l'identification de l'organe ou de représentants de la personne morale Haritini Matsopoulou, professeur, Université Paris-Saclay

10h30 - Atelier 2 - Droit pénal des sociétés

Animé par Marie-Christine Sordino, professeur, Université de Montpellier  
L'actualité de la banqueroute Mathieu Martinelle, MCF, Université de Lorraine

Réflexion sur la fraude à la loi en droit pénal des sociétés commerciales Marie-Christine Sordino, professeur, Université de Montpellier

13h45 - Atelier 3 - Droit pénal économique

Animé par Jean-Baptiste Thierry, professeur, Université de Lorraine  
L'autorité de la chose transigée, le cas de la CJIP Nicolas Catelan, MCF, Université Paris cité

La composition administrative Jean-Marie Brigant, MCF, Université de Nantes

14h45 - Atelier 4 - Droit pénal de la probité

Animé par Marc Segonds, professeur, Université de Toulouse  
L'actualité des manquements au devoir de probité Julie Gallois, MCF, Université Paris-Saclay, Marc Segonds, professeur, Université de Toulouse

16h00 - Atelier 5 - Droit pénal du travail

Animé par Yann Leroy, professeur, Université de Lorraine  
Harcèlement moral et harcèlement sexuel : approche comparative à la lueur de l'actualité jurisprudentielle Béatrice Lapérou-Schneider, professeur, Université de Franche-Comté

Les atteintes non intentionnelles à la vie ou à l'intégrité physique Jean-Baptiste Thierry, professeur, Université de Lorraine

17h00 - Conclusion : Frédéric Stasiak, l'homme, Patrice Adam, professeur, Université de Lorraine

## **Colloque Les exploitations agricoles fragiles**

29 mars

dir. Christine Lebel

**Manifestations**  
**1<sup>er</sup> semestre 2024**

**Abdellah Hijri, L'accord de règlement international issu de la médiation.  
Notion et régime en droit international et en droit comparé**  
(sous la direction de Filali Osman)

Résumé : L'articulation entre la nature contractuelle et processuelle de l'accord de règlement international issu de la médiation rend l'identification juridique de cet accord peu intelligible. C'est un contrat, mais pas un contrat ordinaire, car il met fin à un différend à la suite d'un processus structuré. Aussi, il se rapproche des autres accords amiables par leur objectif commun, mais il s'en distingue à plusieurs égards. Sa qualification dépend également des systèmes juridiques, il peut être qualifié de transaction (contrat nommé) comme il peut préserver sa nature de contrat sui generis (contrat innommé). L'efficacité de l'accord de règlement international issu de la médiation est également déterminée par sa double nature contractuelle et processuelle. Ainsi, en tant que contrat il bénéficie intrinsèquement de la force obligatoire avec tous les effets que ce principe emporte et en tant qu'accord issu d'un processus de règlement des différends, il peut être rendu exécutoire et bénéficier de la circulation transfrontière, par le biais de procédures simplifiées qui ne nécessitent pas le recours au juge du fond. Les difficultés d'exécution et de circulation internationale de l'accord de règlement issu de la médiation, longtemps considérées comme obstacles au développement de la médiation internationale, sont en train d'être surmontées. En plus de la méthode classique de l'exécution forcée qu'offre le droit commun des contrats, et des fictions juridiques, permettant de soumettre l'accord de règlement issu de la médiation au régime de la Convention de New York de 1958 lorsqu'il est constaté par l'arbitre ou au régime du règlement Bruxelles I bis de 2012 lorsque l'accord de règlement est rendu exécutoire par un juge étatique, il existe désormais un régime propre à l'exécution de l'accord de règlement international consacré par la Convention de Singapour du 20 décembre 2018.

Mots clés : Accord de règlement international ; médiation ; exécution ; circulation internationale ; Convention de Singapour ; AUM de l'OHADA.



Abdellah Hijri a soutenu sa thèse pour le doctorat en droit privé, le 17 novembre 2023. Le jury était composé de : Éric Loquin, Professeur émérite à l'Université de Bourgogne, Président ; Jean-Baptiste Racine, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas, Rapporteur ; Gilles Lhuillier, Professeur à l'École Normale Supérieure de Rennes, Rapporteur ; Ahmet Cemil Yildirim, Professeur agrégé à l'Université Gulf pour la Science et la Technologie au Koweït, Examineur ; Filali Osman, Professeur à l'Université de Franche-Comté, Directeur de thèse.

## Soutenance de thèses

### Nouveaux doctorants

Lamia Bouchi, *Sociologie politique du « macronisme » : étude sur l'origine et l'évolution d'un mouvement institutionnalisé* (science politique, sous la direction de Mathieu Petithomme).

Divin Garnaud Irakoze, *Le devoir de vigilance dans l'Union pour la Méditerranée : contribution à la contractualisation des droits de l'homme* (droit privé, sous la direction de Filali Osman)

Pakagochy Lapeuno, *Le pouvoir normatif de l'autorité judiciaire pénale* (droit privé, sous la direction de Béatrice Lapérou-Schneider et Eliaz Le Moulec) (contrat doctoral)

Victoria Lucke, *Les groupements de sociétés en agriculture : entre ordre public agricole et libéralisme sociétaire* (droit privé, sous la direction de Christine Lebel) (contrat doctoral)

Fadilou Ndoye, *La politique extérieure du Sénégal : analyse de la conduite des affaires internationales depuis la décolonisation* (science politique, sous la direction de Mathieu Petithomme et Papa Samba Ndiaye)

Alicia Terdjmane, *L'automatisation des process et l'avenir du juriste en droit du travail* (droit privé, sous la direction de Benoît Géniaut)

### Vie du laboratoire

#### Nouvelle direction

Christophe Geslot, Professeur de droit public, a été élu Directeur du CRJFC le 21 septembre 2023. Il prend ses fonctions à compter du 1er janvier 2024, pour le nouveau contrat quinquennal.

Eliaz Le Moulec, Professeur de droit privé, est élu Directeur-adjoint.

#### Conseil de laboratoire au 1er janvier 2024

*Direction du laboratoire* : Christophe Geslot et Eliaz Le Moulec

*Personnel administratif* : Laurent Kondratuk

*Responsables d'axes* : Vincent Lebrou (axe 1) ; Christine Lebel (axe 2) ; Béatrice Lapérou-Schneider (axe 3) ; Benoît Géniaut (axe 4).

*Membre élue HDR* : Olympe Dexant-de Bailliencourt

*Membre élue non-HDR* : Fabienne Terryn-Casalta

*Membre élue doctorante* : Tatiana Roux

*Membre nommé* : Henri Bouillon

#### Axes de recherche du laboratoire (au 1er janvier 2024)

##### Axe 1 : La confiance publique (resp. Vincent Lebrou)

La question de la confiance publique représente une préoccupation croissante dans le fonctionnement de nos sociétés et, plus particulièrement, dans les discours des décideurs publics. Ces derniers font l'objet d'une défiance croissante de la part des citoyens et multiplient en réaction les dispositifs, les textes de loi ou les discours visant à restaurer une forme de confiance publique qui semble se déliter.

Si elle occupe ainsi une place centrale dans le débat politique et médiatique, la confiance reste un enjeu peu exploré du point de vue de la recherche académique et appelle une réflexion interdisciplinaire.

Différents champs d'expression de la confiance publique peuvent être distingués : confiance démocratique (élections, représentation, référendums, droit électoral, partis politiques, etc.) ; confiance étatique (justice, subjectivisation du droit administratif, agent public, fédéralisme, etc.) ; confiance internationale (Union européenne, Institutions internationales, Pandémie, OMC, investissements internationaux, etc.) ; confiance financière (crises bancaires, sociétés cotées et codes de gouvernance, droit fiscal, lois de finances, etc.) ; et confiance sociale (contrats, famille, environnement, norme collective en droit social, etc.).

Ce faisant, la confiance publique englobe et sous-tend de nombreuses notions transversales qui renvoient à la problématique de la stabilité de l'ordre social et aux moyens de le perpétuer : légitimité, impartialité, intégrité, transparence, éthique, sécurité juridique, confiance légitime, bonne foi, etc. Dans cette perspective, il s'agira de se demander, au sein de cet axe, comment l'État, et plus globalement l'ensemble des pouvoirs publics du local à l'international, s'emploient, au moyen du droit, à poser les conditions de l'établissement ou du rétablissement de la confiance, dans tous les champs de l'activité humaine : monétaire, économique, sociale, environnemental, sanitaire, politique, etc.

## **Axe 2 : nouvelles entreprises, nouveaux patrimoines (Resp. Christine Lebel)**

Observant une mutation profonde des instruments de structuration de projets, quelle que soit leur forme (société ou patrimoine, groupement de personnes ou groupement de biens), cet axe a vocation à étudier les phénomènes de dépassement des intérêts particuliers, qui s'effacent de plus en plus souvent face aux intérêts collectifs de la société civile.

Qu'il s'agisse des obligations qui s'imposent aux plus grosses entreprises ou à toutes les sociétés depuis la loi Pacte, le législateur exige désormais des entreprises qu'elles prennent conscience des enjeux sociaux et environnementaux en lien avec leurs activités. On voit ainsi se dessiner un droit des sociétés de plus en plus sociétal. Si ces multiples évolutions ont pu être portées par le législateur (français et européen), on constate également qu'elles répondent à une demande des citoyens qui favorisent désormais des investissements « responsables ». Le droit permet ainsi une responsabilisation des acteurs économiques. Le droit de l'entreprise se veut protecteur de la société dans laquelle évolue l'entreprise, de ses parties prenantes, mais aussi de l'entreprise elle-même, qui n'en perd pas pour autant sa vocation première qui est de réaliser des profits. Les nouvelles entreprises doivent ainsi parvenir à un nouvel équilibre entre leurs intérêts propres et des intérêts plus larges qui les dépassent.

Le renouveau de la théorie du patrimoine participe du même élan. L'affectation du patrimoine est au cœur des débats, dans un objectif de protection et d'attractivité. Ainsi, elle est le nouveau vecteur de la protection de l'entrepreneur individuel, isolant ses biens professionnels pour protéger son patrimoine personnel. Cette affectation donne également son efficacité à la fiducie, outil dont il reste à se saisir, notamment en vue de développer de nouveaux mécanismes de protection de l'environnement et de la santé. Ces nouvelles utilisations du patrimoine participent de l'attractivité du droit français, qui peut ainsi notamment proposer des outils variés pour la structuration d'entreprise, ou encore concurrencer l'instrument protéiforme moderne qu'est le trust. Enfin, la notion de « patrimoine commun », issue du droit public mais qui tend à se développer en droit privé, désigne aujourd'hui une matérialité juridique qui interroge. La notion de « bien commun » (les "commons"), qui en découle, tend à reconnaître à la « communauté » considérée une légitimité collective dans la mise en œuvre de la gestion et de la transmission de ce patrimoine. L'axe se veut transversal. Il a vocation à rassembler des chercheurs de diverses spécialités. Les travaux pourraient être articulés autour de lignes directrices :

- L'attractivité du droit français ;
- La protection des acteurs et de la Société ;
- La responsabilisation des acteurs.

### Axe 3 : Nouveaux juges, nouvelles justices (Resp. Béatrice Lapérou-Schneider)

L'axe 3 s'organise autour de trois volets

- l'accès au juge et son contournement ;
- l'office du juge ;
- les figures du juge.

**L'accès au juge et les alternatives au procès** – « Le justiciable et l'accès au juge » est une problématique centrale qui s'intéresse à la demande de justice et à sa satisfaction. On s'intéressera ici à l'évolution des outils permettant aux justiciables d'accéder au juge, mais aussi aux personnes, physiques ou morales (associations, ONG...), susceptibles de prétendre à cet accès. Les travaux pourront porter tant sur l'accès procédural initial au juge, que sur la possibilité d'échanger avec lui au cours de procès, mais également post-litis, sur la nécessité pour le justiciable de comprendre la décision de justice.

La question des alternatives au procès sera envisagée sous l'angle de la justice pénale et de la justice civile. La justice pénale négociée, tout d'abord, est particulièrement d'actualité en matière pénale où la transaction sur l'action publique soulève de nombreux questionnements. Cette évolution provient de la manière dont sont traitées certaines infractions qui sont commises à l'échelle transnationale. Cette justice qui est bien rendue par les autorités judiciaires, mais sans recours à un procès traditionnel implique une approche transnationale et de droit comparé des mécanismes créés récemment dont au premier chef la Convention judiciaire d'intérêt public. Ensuite, la question des alternatives au procès sera envisagée du point de vue de la justice civile où le législateur fait preuve d'un volontarisme qui va croissant pour inciter les justiciables à recourir aux Modes Amiables de Règlement des Différends (MARD/alternative dispute resolution). On observera notamment le fait que la pratique ne suit pas l'inflation législative et c'est ce hiatus qui sera prioritairement exploré.

**L'office du juge** – Ce volet étudiera l'office dans sa conception traditionnelle entendue comme l'articulation de son rôle avec celui des parties dans le strict cadre processuel, ainsi que les mutations de ses missions. Les questions portant sur l'exécution des décisions de justice comme résultat de l'exécution par le juge de son office dans une dimension internationale et comparatiste pourront également être abordées. Cette réflexion sur l'exécution englobe l'étude de l'efficacité et de l'effectivité de la justice ce qui conduit à traiter sa réception par le justiciable et les rapports entre les différents acteurs de la « Justice » et notamment le dialogue des juges.

**Les figures du juge** – Il est aujourd'hui attendu du juge qu'il endosse des rôles multiples. Il est ainsi tout à la fois la bouche de la loi, celui qui rend la justice, mais aussi celui qui arbitre, qui concilie et qui vit dans la cité et cherche ainsi à adapter le droit aux nouvelles attentes de celle-ci. S'intéresser aux figures du juge prolonge et élargit les réflexions menées sur son office.

### Axe 4 : Humanités juridiques (Resp. Benoît Géniaut)

L'époque contemporaine invite à s'interroger sur la place de l'humain dans la société et son appréhension par le droit. Les innovations technologiques, les crises sanitaires, les enjeux climatiques, par exemple, ont en commun de questionner la place de l'être humain dans la société. Pour saisir le rôle du droit à cet égard, il ne s'agit pas d'appréhender l'humanité comme une donnée extérieure s'imposant à lui. Mieux vaut concevoir l'humanité comme un dessein du droit positif lui-même. L'objectif est alors de comprendre comment le droit participe à la détermination et la constitution d'une commune humanité entre ses sujets. L'axe de recherche « humanités juridiques » n'entend donc pas juxtaposer humanité et droit. Il inclut l'humain dans la sphère juridique. L'axe de recherche « humanités juridiques » ambitionne ainsi d'appréhender *la pluralité des figures de l'humain en droit*, avec trois séries d'interrogations :

- L'humain et le non-humain, une question de frontières et d'interactions
- L'humain en société, dans ses milieux et environnements
- Les droits humains : consécutions, extensions et protections

### **L'humain et le non-humain, une question de frontières et d'interactions**

– La *summa divisio* entre les personnes et les choses ne permet plus d'appréhender correctement la place que le droit entend donner à l'humanité. L'humain n'est plus réductible à la seule personne physique, sujet de droit. Il s'étend et rayonne au-delà, qu'on songe, par exemple, à l'embryon, au cadavre ou aux produits issus du corps humains. Jusqu'où cette extension peut-elle prospérer ? Par ailleurs, l'humain se définit par ses comportements : comment le droit disqualifie-t-il les actes inhumains, envers autrui ou envers les animaux ? Comment prémunit-il les personnes contre les risques de déshumanisations que font par exemple courir le numérique et le développement de l'intelligence artificielle ? Comment le droit tisse-t-il des relations entre l'humain et le non-humain en fixant des modèles de comportement, notamment sur son environnement ?

**L'humain en société, dans ses milieux et environnements** – L'humain se trouve donc toujours situé dans un complexe de relations, que ce soit en famille, au travail, dans sa religion, en politique, dans son milieu éducatif, sportif, médical, carcéral etc... Si tout à chacun s'y inscrit et y puise les moyens de s'épanouir, le droit doit aussi protéger l'individu en son sein et garantir son humanité par-delà les murs de son milieu. La vulnérabilité humaine se manifeste dans de multiples situations et le droit y répond de manière circonstanciée.

**Les droits humains : consécutions, extensions et protections** – L'époque contemporaine connaît un élargissement considérable des prérogatives reconnues aux personnes en tant que telles. Reconnus d'abord dans les relations de droit public, ces droits fondamentaux se diffusent aujourd'hui dans les rapports privés pour embrasser toutes les sphères de la vie sociale. D'aucuns évoquent à cet égard une inflation dangereuse, une prolifération incontrôlée. Faut-il, parmi ces droits fondamentaux, réserver à certains d'entre eux la dénomination de "droits humains" en raison de leur force, des garanties qui s'y attachent en termes d'égalité et de non-discrimination, ainsi que de leur lien avec la dignité humaine ?

### **Centre de recherches juridiques de l'Université de Franche-Comté**

Direction : Christophe Geslot (Professeur de droit public)  
Direction adjointe : Eliaz Le Moulec (Professeur de droit privé)  
ITRF : Laurent Kondratuk  
Contact : 45D avenue de l'observatoire, 25030 Besançon Cedex  
tél. : +33 (0)3 81 66 66 08  
@ : [contact-crjfc\[at\]univ-fcomte.fr](mailto:contact-crjfc[at]univ-fcomte.fr)  
URL : [www.crjfc.univ-fcomte.fr](http://www.crjfc.univ-fcomte.fr)  
Twitter : @Labo\_Crjfc  
archives ouvertes : <https://hal.archives-ouvertes.fr/CRJFC>  
Conception, mise en page : Lydie Branget (UFR SJEPG)

Vie du  
laboratoire